



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Burkina Faso

Question écrite n° 60144

Texte de la question

Mme Gisèle Biémouret attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation au Burkina-Faso. Le pays a subi, au début du mois de septembre des pluies diluviennes, provoquant d'importantes inondations sur le secteur de Ouagadougou. Cette catastrophe climatique a gravement endommagé l'ensemble des biens matériels : habitations, cultures, écoles, hôpitaux, routes et ponts. Les premiers bilans recensent près de 150 000 sinistrés devenus sans logis. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître le détail des actions entreprises par la France au titre de l'aide humanitaire d'urgence et les mesures, à plus long terme, devant aider au redressement du pays.

Texte de la réponse

La France est pleinement solidaire des pays africains touchés par les inondations. Ainsi, à côté des initiatives prises par des collectivités territoriales françaises engagées dans des actions de coopération décentralisée avec le Burkina-Faso, dont le fonds de concours « Burkina Niger » initié par Cités Unies France, le ministère des affaires étrangères et européennes a mené diverses actions d'aide aux sinistrés : un apport d'une aide financière immédiate de notre ambassade, sur ses crédits, de 76 000 euros ; le cofinancement avec la Ville de Paris d'un projet de 100 000 euros mené par l'ONG « Action contre la faim » pour améliorer les conditions sanitaires des personnes sinistrées suite aux dégâts engendrés par les inondations (aménagement de latrines et de points d'eau dans 5 sites de sinistrés à Ouagadougou) ; une aide d'urgence de 20 000 euros à l'hôpital universitaire de Ouagadougou pour les besoins prioritaires de prise en charge des programmes de traitement du VIH/SIDA (matériels, équipements, réactifs et consommables) ; une aide d'urgence de 100 000 euros à la Croix-Rouge du Burkina-Faso (CRBF) afin de permettre à cette dernière de participer aux opérations de relocalisation des sinistrés ; une aide de 20 000 euros qui devrait être apportée à la cinémathèque africaine de Ouagadougou, dont une partie importante du fonds a été détruit ou endommagé (remise en état de la climatisation en vue d'assécher les bobines). Dans les prochaines semaines, des programmes de réaménagement et de reconstruction vont être lancés en concertation avec les autorités burkinabé par les différents bailleurs. L'Agence française de développement a ainsi annoncé l'octroi d'une subvention de 750 000 euros pour la reconstruction d'un pont détruit par les inondations.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60144

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9332

Réponse publiée le : 17 novembre 2009, page 10821